

# La priorité : une bonne école pour tous

**“Je veux une bonne école pour mon enfant !”. Voilà le titre d'un livre signé par Nico Hirtt, membre de l'APED (Appel pour une école démocratique) (1). Cet enseignant, professeur de chimie à Nivelles, est un partisan acharné de la mixité sociale à l'école. Nous l'avons rencontré.**

**INTERVIEW**

**Le Ligueur :** *Vous prônez des classes socialement hétérogènes, mais peut-on affirmer que de telles classes permettent à tous de réussir ? Au contraire, ne contribueraient-elles pas à un nivellement par le bas ?*

**Nico Hirtt :** “Non ! Des études comparatives en sciences de l'éducation le prouvent : dans les pays où existe une forte hétérogénéité sociale dans la composition des établissements scolaires (comme dans les pays scandinaves), on constate que les 10 % d'élèves qui obtiennent les meilleures performances font aussi bien que les 10 % les meilleurs chez nous. On peut donc dire que les élèves qui obtiennent les meilleurs résultats en milieu homogène ne sont pas moins bons en milieu hétérogène. En revanche, le niveau moyen de performance est meilleur en milieu hétérogène qu'en milieu homogène et les élèves les plus faibles y obtiennent un meilleur résultat.

Pourquoi ? Parce que des élèves peu performants, peu motivés et dont les savoirs ne rejoignent pas les savoirs traditionnellement valorisés dans le milieu scolaire sont, en milieu hétérogène, portés par les autres élèves. Par contre, regroupés, ils s'enfoncent mutuellement dans une attitude de rejet, de faible motivation...

En fait, ce n'est pas l'hétérogénéité qui fait des miracles, mais c'est l'extrême concentration d'élèves en difficulté qui est mauvaise.”

**L.L. :** *Tous les parents veulent une bonne école pour leurs enfants. Une école de “bon niveau”. Il y en a d'autres...*

**N.H. :** “Le niveau de performance moyen d'une école à des tests type PISA (2) peut être une information objective. Mais cette réalité objective ne traduit rien en termes de qualité de l'enseignement. Elle signifie seulement que l'origine sociale, pédagogique, ethnique du recrutement est très différente d'une école à l'autre. Cela nous apprend beaucoup plus sur la place des écoles dans le marché scolaire que sur la qualité du travail pédagogique réalisé. En gros, on peut dire que les élèves qui n'avaient pas le plus de points PISA ont été évincés de l'école qui a les meilleurs résultats. Cela n'a rien à voir avec la qualité du travail des enseignants !

En même temps, les inégalités de niveaux de performances sont réelles. Elles sont une des raisons pour lesquelles il est tellement difficile de faire ac-

cepter par les parents l'idée d'une régulation de l'inscription scolaire. Tous les parents perçoivent les très grands écarts entre établissements scolaires et, soucieux de la scolarité de leurs enfants, n'ont pas envie qu'ils se retrouvent dans une école dite “poubelle” ou, plus positivement, “de la seconde chance”. Nous voulons tous une bonne école pour nos enfants. Moi aussi !”

**L.L. :** *Vous estimez donc que, pour supprimer les “mauvaises” écoles, il faut mélanger les publics mais, vu l'existence d'écoles de niveaux différents, cela condamnerait actuellement certains élèves à de “mauvaises” écoles ! C'est un cercle vicieux ! ?*

**N.H. :** “Effectivement. Pour en sortir, il faut attaquer le problème à la base. La ségrégation sociale ne commence pas au secondaire, elle est déjà présente dès la maternelle. Par contre, les écarts de niveaux sont nettement moins marqués. Créer un peu plus de mixité dès l'enseignement primaire pourrait être plus facile à accepter par les parents et permettrait d'éviter que ne grandissent, d'année en année, les écarts de niveaux de performances liés à l'origine sociale.”

**L.L. :** *Et que proposez-vous pour la Communauté française ?*

**N.H. :** “Je crois qu'un système qui imposerait une école est inacceptable dans la mentalité belge d'aujourd'hui. Le débat sur les inscriptions scolaires oppose le droit collectif à un enseignement de qualité et la liberté individuelle de choisir son école. Pour l'APED, la liberté individuelle doit s'arrêter là où elle commence à piétiner des droits collectifs fondamentaux, comme le droit à l'enseignement. Jusqu'à présent, aux endroits où se pratique une régulation des inscriptions, on tient d'abord compte de la liberté de choisir - qui est aussi une obligation - et ensuite on met en place des mesures qui garantissent éventuellement le respect du droit à une école. Avant les décrets Arena et Dupont, la liberté de choix existait et la régulation se faisait par le marché. Celui qui possédait l'information, connaissait le directeur ou avait la chance d'arriver à temps, obtenait l'école de son choix.

Avec le décret Arena, la régulation prévue faisait en sorte que tout le monde était sur pied d'égalité mais créait des files (auparavant camouflées). Le décret Dupont régule après un choix, mais c'est le règne du hasard...

Il existe cependant une solution technique pour réguler les inscriptions après le choix, celle qui est aujourd'hui expérimentée à Gand (lire page 8). Là aussi, la liberté de choix est d'abord prise en compte.”

**L.L. :** *Ce n'est pas la meilleure solution pour vous ?*

**N.H. :** “Non. L'APED propose d'inverser les priorités. On place d'abord le droit d'avoir une place dans une école de proximité, dans un rayon relativement grand malgré tout, pour assurer la mixité sociale. Libre aux parents d'accepter ou de refuser, dans un

délai précis, la place proposée.

Ce système peut fonctionner, pour plusieurs raisons. Parce que, grosso modo, cela fonctionne ainsi dans d'autres pays comme les pays scandinaves. Mais aussi parce que la majorité des parents veulent être certains d'avoir une place dans une école de qualité, certes, mais également pas trop éloignée. Ils n'auront pas non plus l'angoisse de parcourir quinze écoles pour choisir la meilleure.

D'autre part, des études françaises montrent qu'en milieu populaire, les gens ont tendance à faire confiance à l'autorité et à prendre la place proposée. Certains parents vont hésiter à refuser la place proposée parce qu'ils sauront que, dans les écoles dites bonnes aujourd'hui, les gens désignés y auront pris la place. Les places qui resteront libres ne seront donc pas nécessairement celles qu'ils souhaitent.”

**L.L. :** *Ne piégerait-on pas les parents en ayant l'air d'offrir une liberté de choix qui, en fait, n'existerait pas ?*

**N.H. :** “C'est pour cela qu'il faut mettre le système en route dès l'école primaire. Et six ans plus tard, les écarts de niveaux de performances seront moins grands qu'aujourd'hui !”

**L.L. :** *Cette régulation des inscriptions serait suffisante pour créer partout de “bonnes” écoles ?*

**N.H. :** “Non, il existe une autre condition de réussite ! Actuellement, quand on commence le secondaire, on entre dans une école qui, deux ans plus tard, organisera de l'enseignement général et/ou technique et/ou professionnel. Même si, théoriquement, les programmes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires sont identiques sur le papier, les professeurs travaillent différemment. Et c'est d'autant plus vrai que les programmes sont très flous en matière de contenus cognitifs et de compétences propres à chaque discipline. Programmes flous et ségrégation des publics scolaires créent à leur tour des niveaux extrêmement différents.

C'est pourquoi la régulation des inscriptions ne peut réussir qu'avec une prolongation du tronc commun, incluant les trois premières années du secondaire.”

**L.L. :** *Les deux décrets récents ont uniquement visé les procédures d'inscription...*

**N.H. :** “Effectivement. En fait, le principal mérite des deux décrets, même si les ministres s'y sont mal pris, est d'avoir lancé la discussion à propos de la mixité scolaire et de la non-équité de l'enseignement en Communauté française.”

■ Dossier réalisé par **Thérèse JEUNEJEAN**

(1) Voir [www.ecoledemocratique.org](http://www.ecoledemocratique.org). Dans son livre *Je veux une bonne école pour mon enfant!* (Éditions Aden), Nico Hirtt décrypte évidemment bien davantage la réalité de notre enseignement et les importantes inégalités constatées, notamment par les études internationales, entre les différentes écoles et les différents publics qui les fréquentent, et propose des solutions.

(2) Depuis 2000, les tests PISA évaluent, tous les trois ans, les compétences des élèves de 15 ans dans les pays de l'OCDE.